

ATTESTATION DE BONNE FIN D'EXÉCUTION

Je soussigné, Dr Egbèssi Ahogla GBAMEHOSSOU, agissant en qualité de Représentant de la société YEMAG, certifie par la présente que notre structure a collaboré de manière satisfaisante avec Monsieur Charmidez K. Hervé ASSIOBO, prestataire de services informatiques indépendant, enregistré sous le numéro RCCM : TG-LFW-01-2025-A10-04476, exerçant sous la dénomination sociale CHARMIDEZ.

Objet de la mission

Sur la période allant de juin 2023 à mars 2024, Monsieur ASSIOBO a assuré avec succès la conception, la réalisation et la mise en ligne opérationnelle de notre écosystème numérique, comprenant notamment :

- Le portail institutionnel YEMAG.COM : Création d'une plateforme complète et bilingue (Français/Allemands), incluant une interface utilisateur optimisée.
- La plateforme dédiée YEMAG.DE : Développement intégral d'un site spécifique en langue allemande, respectant les standards techniques et linguistiques requis.
- Maintenance et suivi : Formation technique pour la gestion autonome des contenus et suivi de performance.

Appréciation qualitative

Nous attestons que Monsieur Charmidez K. Hervé ASSIOBO a fait preuve d'une rigueur technique, d'une très bonne compréhension de nos besoins et d'une réactivité appréciable. Les livrables fournis sont de bonne qualité et répondent en tout point aux exigences de notre cahier des charges.

Sa capacité d'adaptation et son expertise en développement web ont été des atouts déterminants pour la réussite de nos projets numériques.

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Lomé, le 25 février 2026.

Le Directeur Général



Dr E. Ahogla GBAMEHOSSOU